

## P.J à joindre à la FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

### Au CAPEFE – Année 2024/2025

- 1 – Fiche d'inscription administrative complétée et signée.
- 2 – Copie lisible d'une pièce d'identité ou du passeport en cours de validité.
- 3 – Le numéro INE, attribué par le dernier établissement fréquenté, pour les publics ayant effectué au moins une inscription depuis 1994-1995 dans un établissement français d'enseignement supérieur ou copie de votre certificat d'inscription si inscrit à l'INSPE 2023/2024.
- 4 – Copie de la notification d'admission téléchargeable sur l'application eCandidat autorisant votre inscription en 2024/2025.
- 5 – Selon les cas :
  - Justificatif de sélection du Rectorat si personnel titulaire de l'Académie de Toulouse.
  - Paiements droits d'inscription si personnel contractuel de l'enseignement français à l'étranger.

Si vous êtes domicilié hors de France, prévoir d'effectuer un virement à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, avec la mention « Motif du virement : Inscription INSPE + nom et prénom ».

Si vous êtes domicilié en France, prévoir un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de l'université Toulouse Jean Jaurès.

Le dossier complété avec les pièces justificatives doit être envoyé, au plus tard fin novembre 2024.

L'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées

Service de la scolarité – 56 avenue de l'URSS

BP 64006 – 31078 Toulouse Cedex 4

Pour toute information relative à la procédure : [inspe.scolarite@univ-tlse2.fr](mailto:inspe.scolarite@univ-tlse2.fr)

Très important : l'accès à l'ENT est activé le lendemain de l'inscription administrative et après avoir activé votre compte ENT <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolarite/activer-ent>







